

Sercadis®

Une haute performance contre l'oïdium sur abricots



Sercadis®, de réels avantages !



- Permet d'alterner les modes d'action
- Plus sélectif que les solutions à base d'IBS avec un haut niveau d'efficacité même par temps froid
- Profil produit adapté au cahier des charges de la filière



Sercadis®, comment l'utiliser ?



© Droits illustrations réservés BASF

BBCH 01



Fleur ouverte



Chute des pétales



Nouaison



Jeune fruit



Maturité

BBCH

60

67

71

75

87

SERCADIS® 0,15 l/ha

NYONS
nature

BASF

We create chemistry

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Sercadis[®], carte d'identité

AMM : N° 2160962

Composition : substance active : Xemium[®] (fluxapyroxad) - 300 g / l

Formulation : suspension concentrée (SC)

Usages autorisés

- Fruits à pépins (pommier, poirier, cognassier, nashi, pommette) : tavelure(s) (0,3 l/ha), oïdium(s) (0,15 l/ha) - poirier : stemphyliose (0,3 l/ha).
- Fruits à noyau (pêcher, nectarinier, abricotier) : oïdium(s) (0,15 l/ha).

Nombre d'applications

- Fruits à pépins : en préventif, 3 applications maximum par an, pas plus de 2 fois consécutives, intervalle mini entre deux applications de 7 jours, obligatoirement en association avec un fongicide ayant un mode d'action différent.
- Fruits à noyau : en préventif, 3 applications maximum par an, en alternance stricte avec des fongicides à mode d'action différent.

Période d'application

- Fruits à pépins : éclatement des bourgeons à début de la maturation des fruits (BBCH 53 à BBCH 81).
- Fruits à noyau : gonflement des bourgeons des inflorescences à coloration des fruits avancée (BBCH 51 à BBCH 85).

Classement toxicologique

Mention d'avertissement : Attention



H351 - susceptible de provoquer le cancer

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Délai avant récolte : 35 jours (pépins), 21 jours (noyau)

Délai de rentrée dans les parcelles : 48 heures

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : port de gants en nitrile EN34, bottes, combinaison de travail ou ensemble veste-pantalon, dédié à la manipulation des produits phytopharmaceutiques, certifié norme ISO 27065 - niveau 1, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Pour l'ensemble des recommandations, consulter l'étiquette du produit.

Contacts utiles		
Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Janvier 2018. 303ALOE0118EST. [®]Marque déposée BASF. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.